

Centre d'Édition et de Diffusion Africaines

e-mail : info@ceda-ci.com

<http://www.ceda-ci.com>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2006

EDITION

Littérature Générale et enfantine
Scolaire, Primaire, Secondaire
Technique Parascolaire

DIFFUSION EXCLUSIVE

Hatier - Foucher - Didier
HMH Hurtubise - Clé - HAHO- Unesco

DISTRIBUTION

Sépia-Livredis
Robert - Belin

Direction Générale

Téléphone : 20 31 60 35 / 20 31 60 37
Fax : 20 31 60 39

Direction Administrative et Financière

Téléphone : 21 21 64 73 - Fax : 21 25 05 67

Direction Commerciale

Téléphone : 21 21 64 70 - Fax : 21 21 64 86

04 B.P. 541 ABIDJAN 04

S.A. Au capital de 461 000 000 F.CFA - R.C. : CI-ABJ-1962-B-563 - C.C 0100563 K - CDI : DGE - Régime Réel Normal

S - SICI : 111 301 399 31 / BANQUE ATLANTIQUE : 0 25112 034047-50 / BICICI 9550 02095 031 / SG. PARIS : 000200237-47 / BIAO: 36025766 L / BOA : 4831 00 00 72

Centre d'Édition et de Diffusion Africaines

e-mail : info@ceda-ci.com

http : // www.ceda-ci.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2006 A 10 HEURES A L'Hôtel SOFITEL

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 29 juin 2006 à 10 heures à l'hôtel SOFITEL à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur les opérations de la société pendant l'exercice 2005, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.
2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2005.
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
4. Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.
5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion et du mandat des commissaires aux comptes durant l'exercice 2005.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2005
7. Allocation d'indemnités de fonction aux Administrateurs
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs
9. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
10. Plan de restructuration
11. Pouvoirs en vue des formalités
12. Divers

Tous les documents prescrits par les dispositions légales seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société et de la BICI BOURSE quinze (15) jours avant la réunion.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION

EDITION

Littérature Générale et enfantine
Scolaire, Primaire, Secondaire
Technique Parascolaire

DIFFUSION EXCLUSIVE

Hatier - Foucher - Didier
HMH Hurtubise - Clé - HAHO- Unesco

DISTRIBUTION

Sépia-Livredis
Robert - Belin

Direction Générale

Téléphone : 20 31 60 35 / 20 31 60 37
Fax : 20 31 60 39

Direction Administrative et Financière

Téléphone : 21 21 64 73 - Fax : 21 25 05 67
04 B.P. 541 ABIDJAN 04

Direction Commerciale

Téléphone : 21 21 64 70 - Fax : 21 21 64 86

S.A. Au capital de 461 000 000 F.CFA - R.C. : CI-ABJ-1962-B-563 - C.C 0100563 K - CDI : DGE - Régime Réel Normal

BCI : 111 301 399 31 / BANQUE ATLANTIQUE : 0 25112 034047-50 / BICICI 9550 02095 031 / SG. PARIS : 000200237-47 / BIAO: 36025766 L / BOA : 4831 00 00 72

Centre d'Édition et de Diffusion Africaines

e-mail : info@ceda-ci.com

http : // www.ceda-ci.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2006 A 10 HEURES A L'Hôtel SOFITEL

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur les opérations de la société pendant l'exercice 2005, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.
2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2005.
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
4. Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.
5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion et du mandat des commissaires aux comptes durant l'exercice 2005.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2005
7. Allocation d'indemnités de fonction aux Administrateurs
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs
9. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
10. Plan de restructuration
11. Pouvoirs en vue des formalités
12. Divers

Tous les documents prescrits par les dispositions légales seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société et de la BICI BOURSE quinze (15) jours avant la réunion.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION

EDITION

Littérature Générale et enfantine
Scolaire, Primaire, Secondaire
Technique Parascolaire

DIFFUSION EXCLUSIVE

Hatier - Foucher - Didier
HMH Hurtubise - Clé - HAHO- Unesco

DISTRIBUTION

Sépia-Livredis
Robert - Belin

Direction Générale

éléphone : 20 31 60 35 / 20 31 60 37
Fax : 20 31 60 39

Direction Administrative et Financière

Téléphone : 21 21 64 73 - Fax : 21 25 05 67
04 B.P. 541 ABIDJAN 04

Direction Commerciale

Téléphone : 21 21 64 70 - Fax : 21 21 64 86

S.A. Au capital de 461 000 000 F.CFA - R.C. : CI-ABJ-1962-B-563 - C.C 0100563 K - CDI : DGE - Régime Réel Normal

BCI : 111 301 399 31 / BANQUE ATLANTIQUE : 0 25112 034047-50 / BICICI 9550 02095 031 / SG. PARIS : 000200237-47 / BIAO: 36025766 L / BOA : 4831 00 00 72

CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES

CEDA

Société Anonyme d'économie mixte au Capital de 461.000.000 Francs CFA
Siège Social à Abidjan- Plateau
Immeuble AGF
04 BP 541 ABIDJAN 04
RCCM: CI-ABJ-1962-B-563
Abidjan - CÔTE-D'IVOIRE

ADMINISTRATEURS

- **L'Etat de Côte d'Ivoire**, représenté par :
-Monsieur TIO TOURE Bakary
- **Monsieur Venance KACOU**, *Président Directeur Général*
- **Hatier Développement** représenté par :
Monsieur Arnaud NOURRY, *Vice Président*
- **HMH International Inc.**, représenté par :
Monsieur Hervé FOULON
- **BUROTIC SA**, représenté par :
Monsieur Didier TORELLA
- **Les EDITIONS HATIER**, représentées par :
Madame Marie Claire WASTIAUX.
- **Monsieur Norbert ANNEY-KABLAN**

CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES

CEDA

Société Anonyme d'économie mixte au Capital de 461.000.000 Francs CFA
Siège Social à Abidjan-Plateau
Immeuble AGF
04 BP 541 ABIDJAN 04
RCCM: CI-ABJ-1962- B-563
Abidjan - CÔTE-D'IVOIRE

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital de votre société se répartit comme suit :

GRUPE HATIER INTERNATIONAL	40,00 %
ETAT DE COTE D'IVOIRE	20,00 %
C I.P	10,00 %
HMH International	9,00 %
GROUPAMA VIE	3,70 %
GRUPE FRATERNITE MATIN	3,10 %
Personnel CEDA	1,28 %
Autres actionnaires ivoiriens	12,91 %
	=====
	100,00 %
	=====

CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES

CEDA

Société Anonyme d'économie mixte au Capital de 461.000.000 Francs CFA
Siège Social à Abidjan- Plateau
Immeuble AGF
04 BP 541 ABIDJAN 04
RCCM: CI-ABJ-1962- B-563
Abidjan - CÔTE-D'IVOIRE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes de votre société sont les suivants :

Cabinet ERNST & YOUNG

Cabinet KPMG Auditeurs Associés

RAPPORT DU CONSEIL
A
L' ASSEMBLEE

CEDA

Société Anonyme d'économie mixte au Capital de 461.000.000 Francs CFA
Siège Social à Abidjan- Plateau
Immeuble AGF
04 BP 541 ABIDJAN 04
RCCM: CI-ABJ-1962-B-563
Abidjan - CÔTE-D'IVOIRE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2006
ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS
DE L'EXERCICE 2005**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, afin de vous présenter et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social de la société à Abidjan- Plateau et à celui de la BICI-Bourse à Abidjan- Plateau.

Il vous sera donné lecture par ailleurs des différents rapports ainsi que ceux établis par nos Commissaires aux Comptes.

Il vous sera demandé de vous prononcer sur l'approbation des comptes de l'exercice et de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition après avoir entendu l'ensemble des rapports.

I- RESULTATS DE L'EXERCICE 2005

A- GENERALITES

L'exercice 2005 s'est une fois encore déroulé dans un environnement Socio - politique et économique très difficiles, la réunification du pays n'ayant pas été effectuée. Les facteurs négatifs notés depuis le début de la crise s'étant amplifiés avec les événements de novembre 2004 et 2005.

La fermeture du marché dans les régions dites sous contrôle non gouvernemental influe négativement sur notre activité.

La politique de gratuité des manuels scolaires ainsi que les autres types de marché de l'Etat nous permettaient de réaliser de bons résultats ; malheureusement depuis 2003, nous n'avons reçu aucune commande de l'Etat.

Pour la rentrée scolaire 2005/2006 nous n'avons obtenu que 100 millions de FCFA du système bancaire afin de faire face aux fabrications. Le système bancaire durcit les conditions d'accès aux crédits compte tenu de la situation financière déséquilibrée de la société.

Le plan de restructuration autorisé par le conseil d'administration du 22 février 2005 a été mis en œuvre fin février 2005 par l'exécution du plan social avec le licenciement pour motif économique d'une bonne partie du personnel et le rappel à Paris du directeur général adjoint.

La nomination de M. Guy LAMBIN au poste de directeur assurant une mission à durée déterminée dont l'objet est la mise en œuvre de la reprise de la diffusion -distribution de CEDA par NEI ainsi que la recherche d'économies communes aux deux sociétés CEDA et NEI sans coût pour CEDA.

Depuis avril 2005, l'axe opérationnel et organisationnel s'est traduit par le déménagement de CEDA distribution de la zone 3, des délégués pédagogiques et du service PAO du plateau et leur relocalisation dans les locaux de NEI situés à treichville.

Le déménagement du siège social est effectif depuis le 1 juillet 2005 au 9 ème étage de l'immeuble AGF au plateau.

Au titre de la production

Au cours de l'exercice 2005, CEDA a réalisé six titres en coédition avec les nouvelles éditions ivoiriennes. Ces coéditions s'inscrivent dans la logique de la mise en commun des services de fabrication et d'édition en vue de la réduction des charges.

Au titre de l'enseignement primaire, nous avons assisté au piratage des livrets d'exercices du CP2 pour CEDA et du CP1 pour les NEI par les Editions PUCI. Des dispositions légales ont été prises pour faire saisir la contrefaçon. Néanmoins malgré ces actions en contentieux, PUCI a pu écouler une partie de sa production avec le concours de certaines inspections primaires à Abidjan et à l'intérieur du pays.

La décision du Ministère de l'Education Nationale de mettre en circulation une nouvelle collection (Ecole et Nation) remplaçant « Ecole et développement » a été repoussée et prévue pour la rentrée scolaire 2006/2007 pour les CP.

Au titre de la distribution

Un contrat de distribution et de diffusion a été signé avec les Nouvelles Editions Ivoiriennes (Nei) en août 2005 afin d'assurer la distribution des ouvrages CEDA avec un taux de remise de 32 %. Ce taux fixé devrait couvrir les charges de la distribution, de loyer, d'électricité, eau, téléphone, entretien etc...

B- COMPTES D' EXPLOITATION ET DE BILAN

Les comptes d'exploitations comparés 2005/2004 ainsi que le bilan se présentent comme suit :

COMPTES D'EXPLOITATIONS COMPARES

COMPTE DE RESULTAT EN KFCFA	REEL 31/12/2004	BUDGET 2005	REEL 31/12/2005	Variation
CA PF PRIMAIRE & PARASCOLAIRE		1 823 557	1 342 327	
CA PF SECONDAIRES & DIVERS		821 470	844 277	
CA PF TOTAL	2 203 041	2 645 027	2 186 604	-1%
REMISE S/PRIMAIRE & PARASCOL.		-576 785	-422 880	
REMISE S/SECONDAIRE & DIVERS		-255 944	-253 978	
TOTAL CA NET	1 795 215	1 812 298	1 509 746	-16%
PRIX DE REVIENT	-1 018 812	-1 248 699	-1 240 939	
DROITS D'AUTEURS	-116 559	-142 339	-100 946	
MARGE BRUTE ACTIVITE 1ère	659 844	421 260	167 861	-75%
Taux de marge /CA net	37%		11%	
RESULTATS COEDITIONS	-268 769	-264 941	-134 291	
ASSISTANCE TECHNIQUE		0		
REMUNERATION SAVOIR-FAIRE		0		
SPECIMENS		0		
PUBLICITE PROMOTION	-28 467	-9 669	-12 899	55%
SS/TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	-297 236	-274 610	-147 190	
FABRICATION ABANDONNEES		0		
PROVISION POUR PILON		0		
PROVISION POUR RETOUR	0	0		
PROVISION STOCKS	-79 685	-15 000	-48 053	-40%
PROVISION CLIENTS DOUTEUX	-144 445	-10 000	-15 480	
PROVISION POUR RISQUES	-377 675	0	-16 223	-96%
PROVISION POUR IMMO FINANCIERES	-15 668		-7 060	-55%
PROVISIONS DIVERSES	-62 866	-30 000	-14 583	-77%
SS/TOTAL APUREMENTS	-680 339	-55 000	-101 399	-85%
TOTAL CHARGES DIRECTES	-977 575	-329 610	-248 589	
MARGE NETTE	-317 731	91 650	-80 728	
CA Ouvrages CEDA				
CHARGES Ouvrages CEDA				
MARGE S/MARCHE	0	0		
CA MARCHE				
CHARGES MARCHE				
MARGE S/MARCHE	0	0		
AUTRES VENTES				
PRIX DE REVIENT				
MARGE S/AUTRES VENTES	0	0		
COEDITION NON GEREE				
SUBVENTION D'EXPLOITATION				
PRODUITS ACCESSOIRES	88 145	10 000	88 832	1%
MARGE S/P. ACCESSOIRES	88 145	10 000	88 832	
FRAIS DE PERSONNEL	-388 283	-208 410	-421 669	9%
AMORTISSEMENT	-57 470	-34 253	-28 730	
AUTRES CHARGES	-524 585	-290 311	-443 011	16%
COUT NET SERVICES	-970 338	-532 974	-893 410	
RESULTAT OPERATIONNEL	-1 199 924	-431 324	-885 306	
FRAIS FINANCIERS	-34 823	-7 998	-7 769	-78%
PRODUITS FINANCIERS			29 637	
RESULTAT ACTIVITE PROPRE	-1 234 747	-439 322	-863 438	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (a)	26 173	375 817	720 660	2653%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (b)	-123	-169 169	-46 640	37819%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 050	206 648	674 020	
IMPOT / SOCIETE	-9 349	-9 061	-8 054	-14%
RESULTAT NET	-1 218 046	-241 735	-197 472	84%

COMPTE DE BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

ACTIF	MONTANT 2005	MONTANT 2004	PASSIF	MONTANT 2 005	MONTANT 2 004
IMMOBILISATIONS					
Valeurs brutes	384 618 577	494 189 988	CAPITAUX PERMANENTS	-1 222 836 072	-593 023 453
- Amortissements	-349 011 429	-406 676 836			
net	35 607 148	87 513 152	Capitaux propres	-1 301 418 653	-1 103 946 233
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES			. Capital	461 000 000	461 000 000
Dépôts et Cautionnements	8 506 565	13 106 565	. Réserves indisponibles	87 506 302	87 506 302
Titres et Certificats FNI	24 630 000	24 630 000	. réserves libres	46 100 000	46 100 000
- Provisions titres et certificat	-22 729 065	-15 668 400	. Report à nouveau	-1 698 552 535	-480 505 899
net	10 407 500	22 068 165	. Résultat de l'exercice	-197 472 420	-1 218 046 636
VALEURS D'EXPLOITATION					
Stock de marchandises	294 872 944	513 100 049	Dettes financières et ressources	78 582 581	510 922 780
Stocks Co-Edition	272 242 163	195 933 521	. Provisions pour risques et charges	78 582 581	510 922 780
GHI 266 118 012					
HMH 3 592 382					
Netter 923 991					
Ganndal 1 607 778					
- Provision stock traditionnel	-188 303 613	-343 969 942			
- Provision stock co-edition	-56 502 308	-23 547 242			
net	322 309 186	341 516 386			
VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES			DETTES A COURT TERME		
Clients Valeurs brutes	1 090 668 995	849 096 201	Fournisseurs	429 138 478	289 276 537
-Provisions	-418 518 294	-430 473 483	Effets à payer	213 181 250	0
Effet à recevoir	0	66 080 851	Clients	59 147 313	41 211 978
net	672 150 701	484 703 569	Etat	61 989 085	8 624 977
Fournisseurs	55 077 582	32 741 588	Co- Edition GHI	1 550 613 233	1 412 738 086
Personnel	3 996 015	28 143 480	CNPS	461 718	5 280 391
Etat	65 758 441	65 528 803	Créditeurs divers	469 379 568	458 582 178
Débiteurs divers	162 485 880	172 934 093	Banques	626 997	0
- provisions	-82 880 540	-86 479 823			
Banques /CCP/ virements de fonds	316 789 677	505 228 422	total dettes à court terme	2 784 537 642	2 215 714 147
- provisions	0	-29 207 141			
total valeurs réalisables	1 193 377 736	1 171 592 991			
TOTAL ACTIF	1 561 701 570	1 622 690 694	TOTAL PASSIF	1 561 701 570	1 622 690 694

C- COMMENTAIRES SUR LES COMPTES D' EXPLOITATION ET LE BILAN

1°) BILAN

Les capitaux propres s'élèvent avec le résultat de l'exercice à FCFA –1.301 millions au 31 décembre 2005 contre FCFA – 1.103 millions au 31 décembre 2004. En effet depuis l'exercice 2003 les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social. L'assemblée générale mixte tenue le 11 juin 2004 ayant statué sur les comptes 2003 a décidé de la poursuite de l'activité avec obligation de recapitaliser la société dans les deux ans à venir. La date butoir pour la recapitalisation de CEDA fixée au 31 décembre 2006 arrive à grands pas.

Les dettes financières ont diminué du fait de la réalisation des événements provisionnés au cours de l'exercice 2004, notamment les provisions pour licenciement et pour risques et charges liées au déménagement et aux clients.

Les dettes à court terme ont augmenté de 569 millions suite à un accroissement de 122 % de l'encours fournisseurs.

En effet, les commandes de la rentrée scolaire n'ont pu être soldées avant le 31 décembre 2005 par manque de disponibilités et les paiements reportés sur l'année 2006.

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2005 à 322 millions de FCFA contre 341 millions de FCFA au 31 décembre 2004.

Au cours de l'année, nous avons procédé à un déstockage massif des stocks dits à rotation lente et qui ne se vendent plus de l'ordre de 164 millions FCFA.

La gestion prudente des stocks des années antérieures a généré un stock très bas par conséquent nous avons eu à commander des quantités importantes cette année pour satisfaire la demande du marché.

Ces deux éléments justifient le niveau de baisse de 5% de l'encours des stocks.

Les clients nets s'élèvent au 31 décembre 2005 à 677 millions de FCFA contre 484 millions de FCFA au 31 décembre 2004. Le solde du compte est constitué à 91 % de la créance sur les Nouvelles Editions Ivoiriennes.

A ce jour la créance sur l'Etat a été totalement apurée.

2°) COMPTE D' EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires net réalisé au 31 décembre 2005 s'élève à 1.509 millions de FCFA contre 1.795 millions de FCFA soit une baisse de 16 %.

Le chiffre d'affaires fort est de 2.187 millions de FCFA en 2005 contre 2.203 millions de FCFA en 2004.

Depuis le 1 août 2005, les NEI assurent la distribution des ouvrages de CEDA avec une remise de 32 % sur le prix public alors qu'antérieurement les taux variaient entre 24 et 25% lorsque nous assurions nous même notre propre distribution.

Le taux de marge sur chiffre d'affaires net passe de 32 % en 2004 contre 11% en 2005.

Aucun marché de l'Etat n'a été enregistré sur l'exercice 2005.

LES CHARGES

La recherche d'économies s'est poursuivie avec une diminution des charges de fonctionnement de 16 %.

Nous enregistrons six mois de charges pleines sur l'exercice 2005.

L'exercice 2005 a enregistré la suppression de certains postes, avec pour conséquence le licenciement collectif pour motif économique de 17 agents, quatre départs négociés pour diverses raisons, « préretraite », santé.

Ainsi que le départ définitif du directeur général adjoint.

Le volet social de cette restructuration a coûté près de 171 millions de FCFA,

Provisionné l'année dernière pour une valeur de 140 millions FCFA.

Quatre agents ont été mis à la retraite sans avoir été remplacés.

Aujourd'hui l'effectif est de 16 personnes.

En une année vingt six membres du personnel ont quitté la société sans qu'ils aient été remplacés.

L'axe opérationnel et organisationnel de la restructuration nous a contraints à faire des aménagements et des installations du nouveau siège social sis au plateau à l'immeuble AGF.

Les investissements au cours de l'exercice se sont élevés à 18,8 millions de FCFA portant principalement sur la refacturation à CEDA par le Cabinet MAZARS des aménagements et installations du nouveau local abritant le nouveau siège de la société à hauteur de 16 millions de FCFA.

Les dotations aux amortissements ont été déterminées selon les mêmes principes que lors des exercices précédents. Elles s'élèvent à 28,7 millions de FCFA contre 57,4 millions de FCFA.

Après paiement de l'impôt minimum forfaitaire d'un montant de 8 millions de FCFA contre 9 millions l'exercice antérieur, le résultat net dégagé au 31 décembre 2005 est une perte de 197 millions de FCFA.

3°) AFFECTATION DES RESULTATS

Pour tenir compte du plan de restructuration en cours avec le fait important d'une recapitalisation urgente de la société, il vous est suggéré de proposer à l'assemblée générale qu'aucun dividende ne soit distribué.

L'affectation serait donc la suivante :

Ancien report à nouveau (après affectation du résultat 2004) - 1 698 552 535 FCFA

Affectation au compte « report à nouveau » -197 472 420 FCFA

De telle sorte que le report à nouveau sera débiteur de -1 896 024 955 FCFA

Les capitaux propres au 31 décembre 2005 s'élevant à - 1.301 millions de FCFA sont inférieurs à la moitié du capital social et devront être restaurés avant le 31 décembre 2006.

Il vous sera donné lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice ainsi que du rapport spécial prévu par l'article 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner à vos administrateurs quitus de leur gestion.

4°) INDEMNITES DE FONCTION

Enfin pour récompenser les administrateurs dont l'appui n'a pas fait défaut à la société durant ces années difficiles, le conseil suggère d'allouer une indemnité de fonction brute de 3,9 millions de CFCA à titre de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2005.

5°) RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que les mandats des commissaires aux comptes titulaires arrivent à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice 2005.

Conformément à l'article 24 des statuts et aux textes de l'OHADA, nous suggérons de proposer à l'Assemblée Générale de confier les mandats de commissaires aux comptes titulaires aux cabinets Ernst & Young et KPMG (ex Arthur Andersen) pour six années, de telle sorte que leur mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

Nous vous informons que les mandats des commissaires aux comptes suppléants arrivent à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice 2005.

Conformément à l'article 24 des statuts et aux textes de l'OHADA, nous suggérons de proposer à l'Assemblée générale de confier les mandats de commissaires aux comptes suppléants aux cabinets SIGECO et MADY MADY pour six années, de telle sorte que leur mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

6°) RENOUELEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le conseil propose à l'Assemblée générale, le renouvellement du mandat des administrateurs qui arrive à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice 2005.

Nous suggérons de renouveler le mandat pour une année, compte tenu de l'opération de fusion qui est en cours. De telle sorte que leur mandat arrivera à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2006.

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2006

COMPTE DE RESULTAT EN KFCFA	Montant
CA PF PRIMAIRE & PARASCOLAIRE	1 826 853
CA PF SECONDAIRES & DIVERS	949 524
CA PF TOTAL	3 078 133
REMISE S/PRIMAIRE & PARASCOL.	- 584 593
REMISE S/SECONDAIRE & DIVERS	- 303 848
TOTAL CA NET	1 887 936
PRIX DE REVIENT	- 1 141 600
DROITS D'AUTEURS	- 93 503
MARGE BRUTE ACTIVITE 1ère	652 833
RESULTATS COEDITIONS	- 150 000
ASSISTANCE TECHNIQUE	
REMUNERATION SAVOIR-FAIRE	
SPECIMENS	
PUBLICITE PROMOTION	- 15 000
SS/TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	- 165 000
FABRICATION ABANDONNEES	
PROVISION POUR PILON	
PROVISION POUR RETOUR	
PROVISION STOCKS	- 15 000
PROVISION CLIENTS DOUTEUX	- 15 000
PROVISION POUR RISQUES	
PROVISION POUR IMMO FINANCIERES	
PROVISIONS DIVERSES	
SS/TOTAL APUREMENTS	- 30 000
TOTAL CHARGES DIRECTES	- 195 000
MARGE NETTE	457 833
CA Ouvrages CEDA	
CHARGES Ouvrages CEDA	
MARGE S/MARCHE	
CA MARCHE	205 194
CHARGES MARCHE	- 177 822
MARGE S/MARCHE	27 372
AUTRES VENTES	
PRIX DE REVIENT	
MARGE S/AUTRES VENTES	
COEDITION NON GEREE	10 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION	
PRODUITS ACCESSOIRES	
MARGE S/P. ACCESSOIRES	10 000
FRAIS DE PERSONNEL	- 220 110
AMORTISSEMENT	- 20 000
AUTRES CHARGES	- 206 114
COUT NET SERVICES	- 446 224
RESULTAT OPERATIONNEL	48 981
FRAIS FINANCIERS	- 10 000
PRODUITS FINANCIERS	
RESULTAT ACTIVITE PROPRE	38 981
PRODUITS EXCEPTIONNELS (a)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (b)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-
IMPOT / SOCIETE	- 13 644
RESULTAT NET	25 338

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET 2006

1° Le chiffre d'affaires

Il sera dépendant du contexte dans lequel la société évoluera. En espérant un environnement socio politique stable, ce chiffre d'affaires pourra être réalisé grâce aux ventes réalisées avec notre principal client à travers son circuit normal de distribution et d'un marché avec l'Etat.

Nous estimons un chiffre d'affaires net de 2,093 milliards soit une augmentation de 31% par rapport à 2005 ce qui nous paraît raisonnablement réalisables.

2° Les charges

* Le personnel

L'effectif de CEDA est de 16 agents dont 1 en CDD après les départs.

La masse salariale enregistre une diminution de 49% en raison d'une année pleine des départs enregistrés sur l'année 2005.

* Les autres charges

Dans un souci d'un retour à l'équilibre, on note la poursuite de la réduction des charges de fonctionnement de 53 % passant de 443 millions de FCFA en 2005 à 206 millions de FCFA.

3° Les immobilisations

Il est prévu le renouvellement des véhicules des délégués qui sont vieillissants et génèrent des frais d'entretiens et réparations importants.

Un véhicule neuf cette année évalué à 12 millions de FCFA et un second l'année prochaine.

4° Résultat

Les différents efforts de réduction des charges et des différentes restructurations mises en œuvre nous permettront de dégager un résultat positif de 25,34 millions FCFA après impôts.

La restauration des capitaux propres devrait être effective sur l'exercice 2006 afin d'améliorer encore les résultats attendus et pouvoir renouer avec la distribution de dividende pour le bonheur de tous les actionnaires.

IV- DIVERS

* En ce qui concerne la recapitalisation de la société le conseil informe l'Assemblée que le principe est acquis. La société est dans l'attente de recevoir les modalités proposées par l'actionnaire de référence.

* Il est porté à la connaissance de l'Assemblée de la désignation de Madame Marie Claire WASTIAUX représentant l'administrateur Les Editions Hatier au conseil d'administration en remplacement de M. Amaury DECASTEJA.

*Le contrat de consultance qui lie M. ANNEY KABLAN Norbert, administrateur, aux éditions Ceda est toujours en cours et renouvelé par tacite reconduction pour des périodes de six mois (6) selon le nouveau contrat signé le 1 avril 2005.
Le conseil décide de prolonger pour une période de six mois jusqu'au 31 octobre 2006 compte tenu de l'opération de fusion en cours.

Le Conseil d'Administration

***RAPPORTS
DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES***

ORIGINAL

**CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES, S.A.
CEDA**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique
Avenue Noguès
01 B.P. 3172 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique
Avenue Noguès
01 B.P. 3172 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES, S.A.
CEDA**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de CEDA, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable de l'OHADA (SYSCOHADA).

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique

ERNST & YOUNG

Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé


Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 21 avril 2006

ORIGINAL

**CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES, S.A.
CEDA**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique
Avenue Noguès
01 B.P. 3172 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique
Avenue Noguès
01 B.P. 3172 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES, S.A.
CEDA**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

1. COCONTRACTANT : MONSIEUR NORBERT ANNEY KABLAN

Administrateur concerné : Monsieur Norbert Anney Kablan

Nature et objet : Un contrat de consultant a été signé le 1^{er} janvier 2004 entre le CEDA et Monsieur Norbert Anney Kablan dans lequel ils conviennent que ce dernier apporte son expertise à votre Société dans ses domaines de compétence en ce qui concerne l'édition, soit de littérature générale ou enfantine, soit de conception de manuels scolaires ou parascolaires.

Modalités : Ce contrat avec effet au 1^{er} janvier 2004 prévoit une rémunération forfaitaire mensuelle de FCFA 650.000, ainsi que la somme de FCFA 100.000 par mois au titre de la prise en charge de certains frais.

Au 31 décembre 2005, les sommes inscrites dans les charges au titre de cette rémunération s'élèvent à FCFA 8,3 millions comprenant une prime annuelle de FCFA 500.000...

2. COCONTRACTANT : HMH LTÉE

Administrateur concerné : HMH LTÉE

Nature et objet : Un contrat de coédition a été signé le 30 septembre 1998 entre le CEDA et les Éditions HURTUBISE HMH, par lequel ils conviennent de la réalisation d'ouvrages ou de produits dans le cadre d'une société en participation CEDA/HMH.

Modalités : Les Éditions HURTUBISE cèdent les ouvrages au CEDA avec une remise de 50 % sur le prix public.

L'intégralité des charges et des produits à présenter dans des comptes annuels de coédition est à partager à parts égales entre les deux parties.

Au 31 décembre 2005, le résultat de la coédition à rétrocéder à HMM au titre de cette convention s'élève à FCFA 7,036 millions.

3. COCONTRACTANT : GROUPE HATIER INTERNATIONAL

Administrateur concerné : Hatier Développement

Nature et objet : Le contrat de coédition signé entre le CEDA et le Groupe Hatier international, mis à jour le 8 mars 2001, précise les modalités du rapprochement entre les parties pour l'élaboration ou l'adaptation, le développement et la commercialisation des ouvrages et produits réalisés ou à réaliser en commun.

Rémunération : Cette convention prévoit, au profit du CEDA, une rémunération pour frais de gestion de la coédition fixée à 2 % du chiffre d'affaires net hors taxes encaissé.

Les frais de promotion à la charge du Groupe Hatier International (GHI) ainsi que les frais de distribution et de diffusion supportés par le CEDA sont fixés forfaitairement à 6 % du prix de vente public.

L'intégralité des charges et des produits à présenter dans des comptes annuels de coédition est à partager en parts égales entre les deux parties.

Au titre de l'exercice 2005, le résultat de ces opérations revenant à votre Société s'élève à FCFA 41,09 millions. Les redevances de distribution, les droits d'auteurs et les frais de gestion inscrits dans le compte de résultat s'élèvent respectivement à FCFA 97,5 millions, FCFA 86,4 millions et FCFA 22,2 millions.

4. COCONTRACTANT : HACHETTE LIVRE

Administrateur concerné : Hatier Développement

Nature et objet : Assistance technique de Hachette Livre au profit de votre Société.

Rémunération : Au cours de l'exercice 2005, Hachette Livre n'a pas émis de facture à votre Société au titre de cette convention.

5. COCONTRACTANT : MONSIEUR VENANCE KACOU

Nature et objet : Convention fixant les rémunérations, avantages et primes de Monsieur Venance Kacou en qualité de Président-Directeur Général de votre Société.

6. COCONTRACTANT : MONSIEUR CHRISTIAN LESCURE

Nature et objet : Convention fixant les rémunérations, avantages et primes de Monsieur Christian Lescure en qualité de Directeur Général Adjoint de votre Société jusqu'au 15 avril 2005.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG - Auditeurs Associés en Afrique

ERNST & YOUNG



Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 21 avril 2006

***PROJET
DU
TEXTE DES RESOLUTIONS***

CENTRE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION AFRICAINES

CEDA

Société anonyme avec conseil d'administration

Au capital de 461.000.000 Francs CFA

Siège social à Abidjan-plateau Immeuble AGF

04 BP 541 ABIDJAN 04

RCCM: CI-ABJ-1962-B-563

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2006

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur la marche de la société et sur les conventions réglementées pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2005 :

- approuve les états financiers dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés desquels il résulte une perte de FCFA 197.472.420
- approuve en outre toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du conseil d'administration,
- donne acte au conseil d'administration de l'exécution des conventions réglementées prévues par les articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes en fonction au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, conformément à l'article 33 des statuts, décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que les résultats soient affectés en report à nouveau comme suit :
la perte nette s'élevant à 197.472.420 FCFA de la manière suivante :

Affectation au compte « Report à nouveau » 197.472.420 FCFA

Ancien report à nouveau 1.698.552.535 FCFA

de telle sorte que le report à nouveau sera débiteur de 1.896.024.955 FCFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires décide d'allouer une indemnité de fonction au conseil d'administration d'une valeur brute de 3.900.000 FCFA au titre de l'exercice 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de confier les mandats des commissaires aux comptes titulaires aux cabinets Ernst & Young ainsi qu'au cabinet KPMG pour six années, de telle sorte que leur mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de confier les mandats des commissaires aux comptes suppléants aux cabinets SIGECO et MADI pour six années, de telle sorte que leur mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période de un an. De telle sorte que leur mandat arrivera à expiration lors de l'approbation de comptes de l'exercice 2006 :

- **L'Etat de Côte d'Ivoire**, représenté par M. TIO TOURE Bakary
- **M. Venance KACOU**, *Président Directeur Général*
- **Hatier Développement**, représenté par M. Arnaud NOURRY, *Vice Président*
- **HMH International INC.**, représenté par M. Hervé FOULON
- **BUROTIC SA**, représenté par M. Didier TORELLA
- **Les EDITIONS HATIER**, représentées par Madame Marie Claire WASTIAUX.
- **M. Norbert ANNEY-KABLAN**

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée.....

QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prend acte du remplacement de Monsieur Amaury DE CASTEJA par Madame Marie Claire WASTIAUX en tant que représentant permanent de l'administrateur Les EDITIONS HATIER.